

Tout au long de l'année des actes de vandalisme, des dégradations et des incendies volontaires sont déclarés aux assurances.

L'année 2023 a été particulièrement marquée par une période d'émeutes nationales s'étalant du 27 juin au 15 juillet.

L'analyse des expertises des sinistres d'actes de vandalisme, d'incendies volontaires doit permettre de mesurer les impacts de cette période.

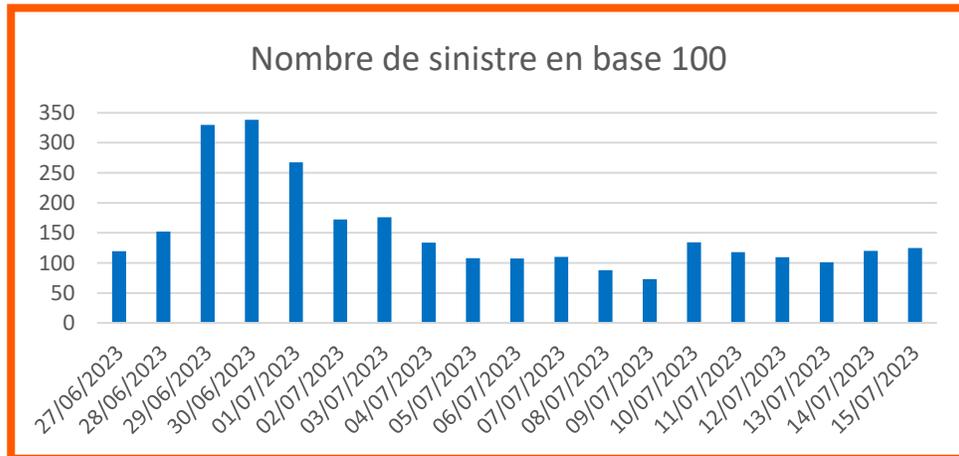
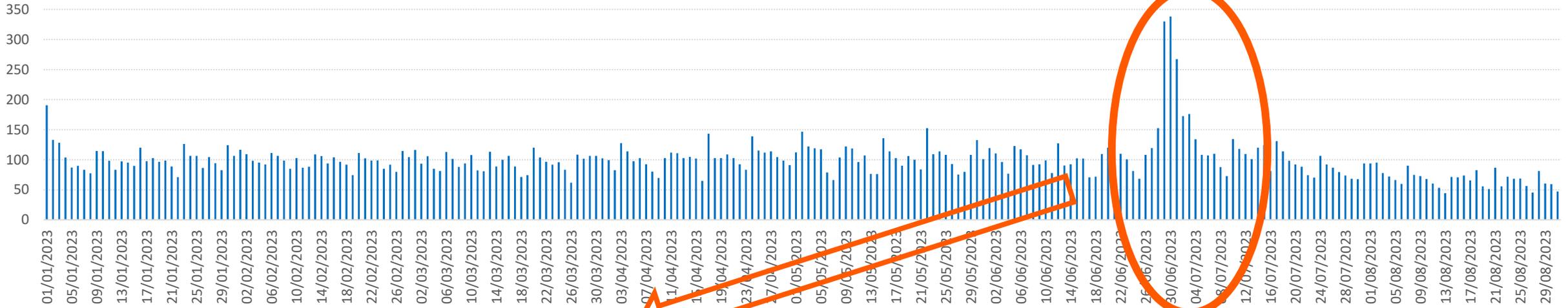
Seuls les sinistres faisant l'objet d'une expertise sont donc pris en compte.



Source : Ensemble des expertises des sinistres de vandalisme, d'incendies volontaires pour les VP et VUL <3,5T

IMPACT DES EMEUTES SUR LE NOMBRE DE SINISTRES AVEC EXPERTISE

Nombre de sinistre en base 100 (= moyenne avant émeute)



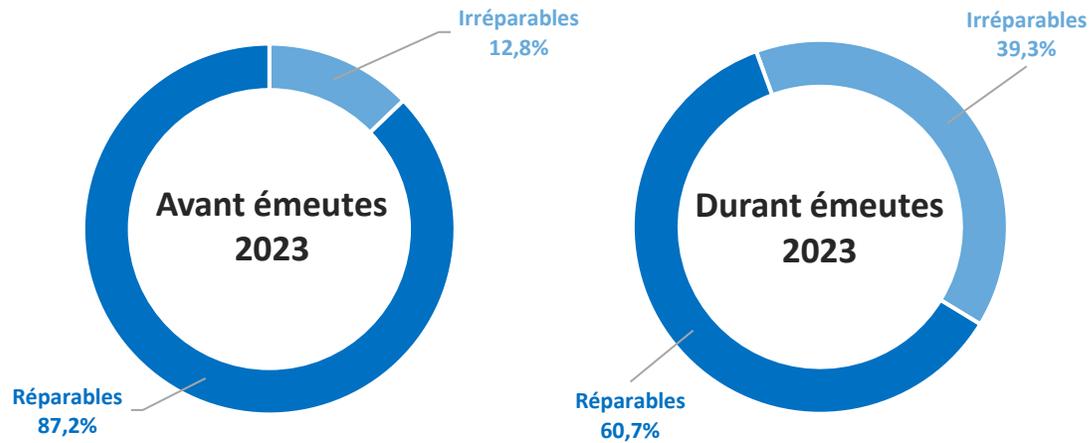
Du 27 juin et 15 juillet le nombre d'expertises pour ces typologies de sinistres est en forte évolution : de 1,5 à plus de 3 fois plus élevés que la moyenne de la période précédente aux émeutes.

A noter que sont exclus de ces indicateurs les sinistres n'ayant pas fait l'objet d'expertise (exemple contrat au tiers).

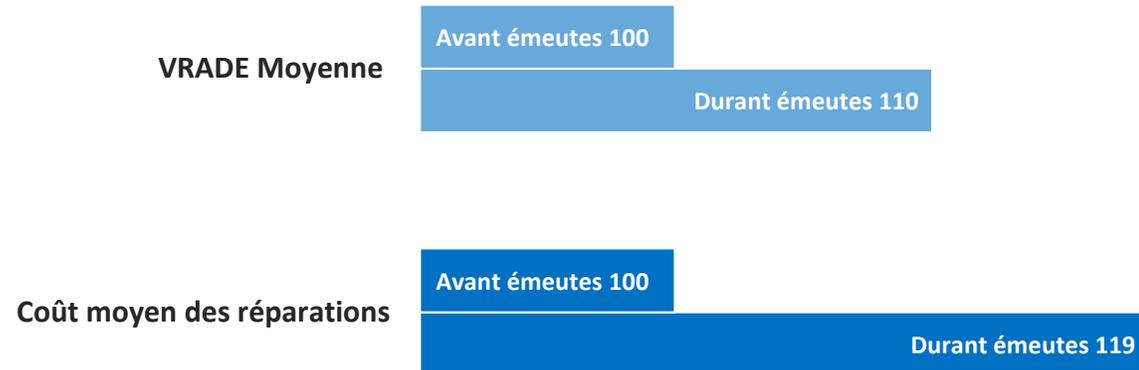
Source : Ensemble des expertises des sinistres de vandalisme, d'incendies volontaires les VP et VUL <3,5T

IMPACT DES EMEUTES SUR LE COUT DES REPARATIONS ET LE TAUX DE VEI

Répartition réparables / irréparables



Coût des réparations des véhicules réparables et des VRADE en base 100 (= valeurs moyennes avant émeute)



Lors des émeutes la part des **véhicules classés économiquement irréparables (VEI)** est en forte hausse avec un taux de 39,3% au lieu de 12,8% avant la période des émeutes.

Le coût moyen des réparations des véhicules réparables économiquement et la moyenne des valeurs des véhicules classés économiquement irréparables sont respectivement plus élevés de + 19% et + 10% durant la période des émeutes qu'avant cette période.

Cette étude, bien que ne couvrant pas les véhicules non expertisés, illustre **l'augmentation significative du nombre mais également des coûts pour les sinistres de vandalisme, d'incendies volontaires durant les émeutes de l'été 2023.**



IMPACTS DES EMEUTES

DU 27 JUIN AU 15 JUILLET 2023

Chiffres clés émeutes 2023 :

Période du 27/06 au 15/07 versus du 01/01 au 26/06 :

- +51%** de sinistres expertisés dont **+232%** les 29 et 30 juin
- +19%** pour le coût des réparations des véhicules réparables
- +26,5%** de véhicules économiquement irréparables (VEI)
- +10%** pour les valeurs moyennes des VEI

Source : Ensemble des expertises des sinistres de vandalisme, d'incendies volontaires des VP et VUL <3,5T